

RÉVOLUTION

Du mot...

Caractère d'un changement brusque et profond

« Du latin *revolutionem* formé à partir de la racine *volv*- (rouler), du préfixe *re*- (indiquant un retour en arrière, un recommencement) et du suffixe nominal (servant à former des noms) -*tio* qui donne en français - *tion*. D'après son étymologie, ce mot signifie donc *action de revenir en arrière*. *de recommencer*. »

D'après [étymologie révolution], http://lettres.tice.acorleans-tours.fr/php5/coin_eleve/etymon/hist/ revol2.htm (Consulté le jeudi 17 septembre 2021 ; sous la direction professorale du Lycée Augustin Thierry de Blois).

« Une révolution est un changement, un bouleversement important et brusque dans la vie d'une nation [et pas seulement]. Le terme de révolution s'applique à de nombreux domaines : social, politique, économie, culture, morale, science, techniques... »

D'après [définition révolution], http://www.toupie.org/Dictionnaire/Revolution.htm (Consulté le jeudi 17 septembre 2021 ; Pierre Tourev : de formation scientifique et cadre supérieur en contrôle de gestion).



Au concept...

Attributs	Caractéristiques qui varient d'une époque ou d'un contexte à l'autre
Lieu	terre, universune région, un Étatun laboratoire
Temps	 époque antique, moyenâgeuse, moderne, contemporaine jours-semaines (révolution lunaire: 27 jours), année (révolution belge 25 août 1830 - 21 juillet 1831;), décennie (révolution française: 5 mai 1789 – 9 novembre 1799, voire jusqu'au 18 juin 1815, etc.)
Domaines	 culturel: architecture industrielle, évolution des styles (cubisme, pointillisme), économique: révolution industrielle, moral: séparation Église/État, abolition de l'esclavage, reconnaissance des droits des enfants, politique: changement de régime politique scientifique: héliocentrisme, progrès médicaux, relativisme, social: reconnaissance des droits de l'homme, révolution culturelle prolétarienne en Chine, technique: révolution industrielle, caravelle, arc-boutant
Façons	violentes,suite à des recherches, des sensibilités
Conséquences	 amélioration ou non des conditions de vie, de travail